

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 9 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes VAL DE CHE CONTROIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Contres, commune déléguée du Controis-en-Sologne, sous la Présidence de Monsieur PAOLETTI Jacques, le Président.

Etaient présents : Les délégués des communes de :

ANGE	----	NOYERS/CHER	SARTORI Philippe BOUHIER Sylvie
CHATEAUVIEUX	SAUX Christian	OISLY	DANIAU Florence
CHATILLON/CHER	POMA Alain	PONTLEVOY	OLIVIER Christine
CHEMERY	THEVENET Anne-Marie	POUILLE	ALBERT Laurent (<i>suppléant</i>)
CHISSAY-EN-TOURAIN	----	ROUGEOU	JOULAN Bénédite
CHOUSSY	GOSSEAUME Thierry	SAINT-AIGNAN	CARNAT Éric TROTIGNON Xavier GOMES Zita
LE CONTROIS-EN-SOLOGNE	MICHOT Karine	SAINT-GEORGES/CHER	PAOLETTI Jacques VAILLANT Dominique ROBIN Jacqueline
	DELORD Martine		
	LEGOUY Quentin		
	CORNEVIN Bernard	SAINT-JULIEN-DE-CHEDON	LEPLARD Michel
	----	SAINT-ROMAIN/CHER	TROTTIGNON Michel
	----	SASSAY	CHARLES-GUIMPIED Jean-Pierre
COUDES	RABUSSEAU Jean	SEIGY	PLAT Françoise
COUFFY	EPIAIS Jean-Pierre	SELLES-SUR-CHER	COCHETON Stella
FAVEROLLES/CHER	RACAULT Olivier		
FRESNES	TORSET Philippe		GAUTHIER Michèle
GY-EN-SOLOGNE	BAILLEUL Franck		
LASSAY/CROISNE	GAUTRY François		CLERC Guillaume
MAREUIL/CHER	GOINEAU Annick		
MEHERS	LIONS Gilles		
MEUSNES	GIBALT Patrick		DOUSSAUD Guy
MONTHOU-SUR/CHER	MARINIER Jean-François	SOINGS/EN-SOLOGNE	BIETTE Bernard DELALANDE Anne-Marie
MONTRICHARD-VAL-DE-CHER	HÉNAULT Damien		CHARLUTEAU Daniel
	THELLIER Claude		
	----	THESEE	
	----	VALLIERES-LES-GRANDES	----

Etaient absents excusé(e)s :

Les délégué(e)s des Communes de : ANGE : M. BOISGARD Daniel – CHATILLON/CHER : Mme LHUILIER Laure – CHISSAY-TOURAIN : M. PLASSAIS Philippe – LE CONTROIS-EN-SOLOGNE : M. BRAULT Jean-Luc– Mme POUILLAIN Anne-Lau M. MARTELLIERE Éric– M. BARON Hervé – MONTRICHARD-VAL-DE-CHER : Mme CARRE Patricia - Mme MOREAU Isabelle NOYERS/CHER : M. ROSET Jean-Jacques – POUILLE : M. GOUTX Alain – SELLES-SUR-CHER : M. SOMMIER Vincent – VALLIERE LES-GRANDES : M. LACROIX Eric –

Est arrivé en cours de séance : M. HÉNAULT Damien (18 h 29) à partir de la délibération n°5

Absent(e)s ayant donné procuration : M. PLASSAIS Philippe à M. CHARLUTEAU Daniel – M. HÉNAULT Damien à Mme DELORD Mart M. SOMMIER Vincent à Mme COCHETON Stella – M. LACROIX Eric à M. PAOLETTI Jacques

Monsieur GIBALT Patrick est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance ce qu'il accepte.

N° 9F26-7

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,
Vu les instructions budgétaires et comptables M57 et M49,
Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil communautaire du 15 décembre 2025,

Considérant la teneur des débats, qui se sont déroulés lors de la Commission des Finances du 20 janvier 2026,
Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2026 présenté ci-après par la Vice-Présidente,

Le Conseil Communautaire, **après en avoir délibéré**, à l'unanimité,

- **Approuve** le Budget Primitif 2026 conformément aux documents budgétaires ci-annexés sur :

Le budget principal (06700) et les budgets annexes Village artisans (06705), Bâtiment relais (06710), Locaux commerciaux (06712), Gendarmerie (06715), Maison de santé (06718), Gémapi (06720), votés par opérations.

Les budgets annexes Eau potable (06721), assainissement collectif (06722), SPANC (06701) et ZA Doulain (06703), ZA Grand Mont-barreliers (06704), ZA Selles-sur-Cher (06708), ZA Grille du midi (06709), Aménagement de zones (06715), Lotissement Saint-Aignan (067016), lotissement de Noyers-sur-Cher (06717), votés par chapitre.

- **Approuve** la fongibilité des crédits, pour l'exercice 2026, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections sur le budget principal et ses budgets annexes sur les budgets en M57 et M4.
- **Délègue** à Monsieur le Président ou à un(e) Vice-président(e) la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, d'opérations à opérations, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, sur le budget principal et les budgets annexes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat.

Copie conforme au registre
Le Controis-en-Sologne, le 11 février 2026

Pour le Président absent ou empêché et par délégation
La Vice-présidente chargée des finances

Stella COCHETON



Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de la réception à la Préfecture

Accusé de réception en préfecture
041-200072064-20260209-9F26-7-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Et de la publication/notification le 12/2/2026

RAPPORT BUDGET PRIMITIF 2026

Le projet de Budget Primitif 2026 de la Communauté de communes est conforme aux orientations budgétaires.

Il intègre les hypothèses du projet de loi de finances 2026 telles que la réduction des compensations fiscales (- 476 000 €) et la contribution au dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) de 290 000 €.

Dans le projet de loi de finances, le gouvernement table en 2026 sur des prévisions de croissance de 1% (après 0,7% en 2025) et d'inflation de 1,3% (contre 1,1% cette année). Il projette de ramener le déficit public à 4,7% du PIB en 2026 (après 5,4% en 2025 et 5,8% en 2024) et sous les 3% en 2029. La part de la dette publique atteindrait quasiment 118% du PIB (+2 points par rapport à 2025). Dans ce contexte, les collectivités locales seront associées aux efforts de maîtrise du déficit public.

Le 19 janvier 2026 le gouvernement a annoncé engager sa responsabilité, avec la mise en œuvre de l'article 49.3 de la Constitution. Dans l'attente du vote de la loi de finances, les hypothèses retenues lors des Orientations budgétaires 2026 sont maintenues.

Les priorités 2026 de la Communauté de communes sont les suivantes :

- La **politique du logement** est devenue prioritaire en raison de la baisse de la démographie, du vieillissement de la population et du nombre croissant des meublés de tourisme. Le service de l'habitat a été étoffé pour accompagner le développement du parc des résidences principales à un prix abordable.
- L'**immobilier d'entreprise et le soutien à l'économie** restent les piliers de l'action communautaire en faveur de la création d'emploi et de richesse. L'action communautaire est plus que jamais nécessaires en cette période de repli.
- Le **tourisme** s'impose comme un nouvel axe fort du développement économique avec notamment la mise en tourisme de la véloroute.
- Les **services à la population** (santé, enfance jeunesse, petite enfance, France services, sports...) restent dynamiques et sont nécessaires au bien vivre, à la cohésion et à l'attractivité du territoire.
- Le **développement durable** (eau, énergie, mobilité, biodiversité) prend une place particulière dans notre budget 2026 avec une année pleine d'exercice de la compétence Eau potable et assainissement collectif.

Ces actions demeurent prioritaires mais font l'objet de mesures correctives pour intégrer les contraintes financières nouvelles sans altérer la qualité du service public.

Le Budget Primitif 2026 consolidé, tous budgets confondus, s'élève à **95,6 M€** étant considéré qu'il n'intègre pas les résultats de l'exercice 2025 ni les restes à réaliser.

tous budgets	Investissement	45 147 790	95 591 986
	Fonctionnement	50 444 196	
budget principal	Investissement	13 507 750	45 300 442
	Fonctionnement	31 792 692	
budgets annexes	Investissement	31 640 040	50 291 544
	Fonctionnement	18 651 504	

Le niveau d'investissement sur les projets (budget principal et annexes) reste ambitieux : 35,1 M€ (dont 12,5 M€ sur le budget principal ; 16,5 M€ sur l'eau/assainissement et 5 M€ sur les budgets annexes liés à l'économie).

1. BUDGET PRINCIPAL

1.1 Les investissements

BUDGET PRINCIPAL DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2026
Dépenses des compétences et de l'administration générale	12 507 750
Remboursement capital de la dette	840 000
Opérations d'ordre (amortissement)	160 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 507 750
dont dépenses réelles d'investissement	13 347 750

BUDGET PRINCIPAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2026
Recettes des compétences et de l'administration générale	628 513
FCTVA	500 000
Remboursement des avances des budgets annexes	122 000
Affectation résultats N-1	0
Recours à l'emprunt	10 103 050
Opérations d'ordre (amortissement, virement section)	2 154 187
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 507 750
dont recettes réelles d'investissement hors emprunt	1 250 513

Les principales dépenses d'investissement en 2026 sont les suivantes (hors reste à réaliser) : travaux sur les bâtiments communautaires (450 000 €) ; fonds de concours aux Communes dont les dispositifs seront à déterminer (600 000 €) ; accueil jeunes de Montrichard (600 000 €) ; travaux/études sur les piscines de Saint-Aignan et Selles-sur-Cher (430 000 €) ; micro-crèche de Pontlevoy (792 000 €), maison assistantes maternelles ZA des Barreliers (550 000 €) ; Pact territorial (499 000 € - subventions 353 200 €), PLUI (335 000 €) ; extension des aires d'accueil des gens du voyage de Contre (192 000 €- subventions 106 713 €); accompagnement des entreprises (220 000 €) ; fourrière de Sassay (950 000 €) , panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communautaires (700 000 €) ; aide à la réhabilitation de la Maison éclusière Monthou-sur-Cher (400 000 €) ; passerelles de Noyers-sur-Cher (300 000 €) ; Moulin du Rouzeau (480 000 €) ; boucles cyclables (300 000 €).

Les dépenses d'investissement sont faiblement impactées par le remboursement du capital de la dette (840 000 €).

Un recours à l'emprunt prévisionnel est nécessaire à hauteur de 10 103 050 €. La capacité de désendettement est de 2 années. Une fois intégrés les excédents reportés de l'exercice 2025, il sera possible de différer à nouveau les emprunts, comme lors des exercices précédents. En effet, de 2022 à 2025, la Communauté de communes a décidé de ne pas mobiliser l'emprunt.

1.2 Le Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Budget principal	BP 2026
Charges de personnel	5 087 607
Charges des compétences et de l'administration générale	9 807 807
Sous total dépenses des compétences	14 895 414
Attribution de compensation (AC)	5 731 678
Sous total versements aux communes	5 731 678
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	1 722 886
Reversement de la TEOM	6 923 522
Reversement de la taxe de séjour	500 000
DILICO	290 000
Sous total opérations fiscales	8 936 406
Remboursement des intérêts de la dette et frais financiers	145 000
Autres dépenses de fonctionnement - divers	30 005
Sous total opérations financières	175 005
Opération d'ordre (amortissement, virement section)	2 054 187
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	31 792 692
dont dépenses réelles de fonctionnement	29 738 605

RECETTES DE FONCTIONNEMENT Budget principal	BP 2026
Recettes des compétences et de l'administration générale	2 452 447
Fiscalité et compensations Etat	26 659 717
Dotation Globale de Fonctionnement	2 489 442
Résultats N-1	0
Autres recettes	131 086
Opération d'ordre (amortissements)	60 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	31 792 692
dont recettes réelles de fonctionnement	31 732 692

Les recettes fiscales sont estimées à 26 659 717 € et sont composées du produit de TH/TFNB/CFE/TFB (6 378 000 €), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM - 638 000 €), l'imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER -1 890 000 €), la fraction de TVA au titre de la compensation de la CVAE et



de la TFFB/TH (8 222 659 €), des allocations compensatrices (1 601 333 €) qui seraient diminuées de 476 000 € en 2026.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est estimée à 2 489 442 €. Elle est composée de la dotation d'intercommunalité (+10% - effet redevance d'assainissement) et de la dotation de compensation (- 4 % hypothèse d'un prélèvement accru de l'Etat).

Les principales dépenses des compétences sont les suivantes : services généraux dont la contribution au SDIS (2 580 043 €), accueils de loisirs et accueils jeunes (1 195 676 €) ; culture et sports (2 399 103 €) ; petite enfance/santé (1 072 695 €) dont le programme PAIS (100 000 €) ; aménagement des territoires et habitat (1 091 500 €) ; développement économique (456 150 €) dont l'accompagnement de l'apprentissage (200 000 €) ; développement touristique (749 240 €) ; environnement (264 400 €) dont les actions du PCAET et mobilités durable. Les charges de personnel sont de 5 087 607 € et indemnités élus de 238 000 €.

Les autres dépenses sont principalement : les reversements de fiscalité avec 1 722 883 € versé au titre du FNGIR, 6 923 522 € de produit de la TEOM reversé intégralement au SMIEEOM, la taxe de séjour reversée à l'Office du tourisme (500 000 €) et les attributions de compensation versées aux Communes soit 5 731 678 €.

2. LES BUDGETS ANNEXES

Principalement orientés vers l'économie, la santé et l'environnement les budgets annexes s'équilibrent en recettes et dépenses.

Développement économique

Village artisans (067-05)

SECTION	BP 2026
Investissement	205 000,00
Fonctionnement	283 500,00

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 10 000 € (travaux éventuels). Le remboursement du capital de la dette est de 175 000 €.

Les charges de dépenses courantes (assurances réseaux, ...) s'élèvent à 48 500 € et les intérêts de la dette à 30 000 €. Les produits de gestion sont de 56 720 €. Une subvention d'équilibre est nécessaire à hauteur de 211 780 €.

Les opérations d'ordre (amortissements) s'élèvent à 220 00 €.

Bâtiments relais (067-10)

SECTION	BP 2026
Investissement	5 457 000,00
Fonctionnement	601 400,00

En investissement, un budget de 4 725 000 € est prévu pour différentes opérations dont principalement des travaux de modernisation des ZA 150 000 € ; Doulain 1 900 000 € ; Bâtiment Vallières les Grandes 1 500 000 € ; réserves foncières 650 000 €. Le remboursement du capital de la dette s'élève à 447 000 €. Le recours prévisionnel à l'emprunt est de 5 267 000 €.

En fonctionnement, les dépenses courantes (assurances, taxes foncières, eau...) s'élèvent à 306 400 €. Les intérêts de la dette s'élèvent à 95 000 €. Les dépenses ne sont que partiellement couvertes par les loyers provisionnels perçus à hauteur 554 400 €. Une subvention d'équilibre de 42 000 € du budget principal est nécessaire.

Les opérations d'ordre (amortissements) s'élèvent à 195 000 €.

Locaux commerciaux (067-12)

SECTION	BP 2026
Investissement	191 400,00
Fonctionnement	227 405,00

Ce budget annexe concerne les locaux commerciaux de Monthou-sur-Cher, Pontlevoy, Thenay et Vallières les Grandes.

En investissement, un budget de 40 000 € est prévu pour divers travaux dont des travaux de reprise des réseaux de l'Auberge de Vallières jusqu'à la citerne. Il est également prévu le remboursement de l'avance versée par le budget principal, conformément à la délibération du 15/10/2028 ainsi qu'un rattrapage des années 2023/2024 (122 000 € pour 3 années).

En fonctionnement, les dépenses courantes (assurances, taxes foncières, eau...) s'élèvent à 36 000. Les dépenses ne sont que partiellement couvertes par les loyers provisionnés perçus à hauteur 19 600 €. Une subvention d'équilibre de 193 405 € du budget principal est nécessaire (à noter, elle sera réduite lors de la reprise de l'excédent de clôture au budget supplémentaire).

Les opérations d'ordre (amortissements) s'élèvent à 205 800 €.

Budgets aménagements de zones

	BP 2026
Investissement	5 100 677,56
Fonctionnement	2 271 564,91

Il s'agit des budgets : Doulain (06703) ; Grand Mont (06704) ; Selles-sur-cher (06708) ; grille midi (06709) ; Aménagement de zones (06715) ; Saint-Aignan (067116) – Noyers (06717).

Certains de ces budgets ne comprennent que des opérations d'ordre de constat de stock ; un travail est prévu en 2026 pour supprimer ces budgets.

Sont prévus les projets Duyères (500 000 €) et Grille midi (950 000 €).

Développement durable

SPANC (06701)

SECTION	BP 2026
Investissement	11 312,00
Fonctionnement	158 000,00

Fonctionnement : les dépenses sont financées par la facturation aux usagers (158 000 €). En dépenses de fonctionnement, les principales dépenses sont les prestations pour les contrôles conception, réalisation, vente et contre-visite et les charges de personnel.

Les opérations d'ordre (amortissements) s'élèvent à 11 312 €.

GEMAPI (06720)

SECTION	BP 2026
Investissement	92 200,00
Fonctionnement	850 000,00

Les investissements s'élèvent à 92 200 €. A noter, des restes à réaliser seront intégrés au budget supplémentaire lors de la reprise de l'excédent de clôture (843 271 €). Le BS intégrera également le budget relatif aux travaux des bassins tampons de Chateaufieux.

Fonctionnement : les dépenses sont financées par la taxe sur la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations soit 850 000 €. En dépenses de fonctionnement, la principale dépense est la



contribution versée à l'ensemble des Syndicats soit 710 000 €. Le budget GEMAPI est nécessairement à l'équilibre sans le concours du budget principal.
Les opérations d'ordre (amortissements) s'élèvent à 92 200 €.

Eau potable

SECTION	BP 2026
Investissement	8 978 933
Fonctionnement	4 868 283

Les investissements s'élèvent à 8 290 820 € et concernent principalement le renouvellement de réseau, réhabilitation d'ouvrage (châteaux d'eau...). Le remboursement du capital de la dette est de 404 483 €. Des subventions sont attendues de l'agence de l'eau, de l'Etat (DETR,...) pour 1 370 157 €. Le recours prévisionnel à l'emprunt s'élève à 5 801 541 €

Fonctionnement : les dépenses sont financées par le produit des redevances dont les tarifs sont maintenus en 2026 (5 545 262 €). Elles intègrent principalement les charges à caractères générales (entretiens, analyses,...) pour 2 005 464 € ; des charges de personnel pour 1 116 870 € et le remboursement des intérêts de la dette à 174 627 €.

Les opérations d'ordre (amortissements, virement de section) s'élèvent à 1 627 369 €.

Assainissement collectif

SECTION	BP 2026
Investissement	10 309 517,04
Fonctionnement	6 053 238,22

Les investissements sur les stations d'épurations et le renouvellement de réseau s'élèvent à 8 187 191 €. Le remboursement du capital de la dette est de 1 265 657 €.

Des subventions sont attendues de l'agence de l'eau, de l'Etat (DETR,...) pour 829 097 €. Le recours prévisionnel à l'emprunt s'élève à 6 473 677 €.

Fonctionnement : les dépenses sont financées par le produit des redevances dont les tarifs sont maintenus en 2026 (4 729 974 €). Elles intègrent principalement les charges à caractères générales (évacuation des boues, entretiens des espaces verts, prestations de service dont marché avec Véolia,...) pour 2 403 541€ ; des charges de personnel pour 494 149 € et le remboursement des intérêts de la dette pour 311 246 €.

Les opérations d'ordre (amortissements, virement de section) s'élèvent à 3 567 923 €.

Autres

Gendarmeries (06714)

SECTION	BP 2026
Investissement	199 000,00
Fonctionnement	260 000,00

Investissement : Une enveloppe est prévue pour d'éventuels travaux (20 000 €). Le remboursement de capital de la dette s'élève à 114 000 €.

Fonctionnement : Les charges de dépenses courantes s'élèvent à 50 000 € (assurances, maintenance) et les intérêts de la dette à 11 000 €. Les produits de gestion sont de 176 000 €. Une subvention d'équilibre est nécessaire pour 19 000 €, elle sera annulée lors du budget supplémentaire (ce budget annexe est excédentaire).

Les opérations d'ordre (amortissements) s'élèvent à 264 000 €.



Maison de santé pluridisciplinaire (067-18)

SECTION	BP 2026
Investissement	1 095 000,00
Fonctionnement	249 000,00

Investissement : un budget de 120 000 € est prévu d'une part pour les ombrières photovoltaïques sur 2 MSP suite à la réglementation imposée (parking > 1 000 M2) et d'autre part 600 000 € au titre de l'extension de la MSP de Selles-sur-Cher. Le remboursement de capital de la dette s'élève à 70 000 €. Le recours prévisionnel à l'emprunt est de 983 000 €.

Fonctionnement : Les charges de dépenses courantes (énergie, assurances, frais télécommunications,) s'élèvent à 127 000 € et les intérêts de la dette à 10 000 €. Les produits de gestion sont de 110 000 €. La subvention d'équilibre du budget principal est de 84 000 €.

Les opérations d'ordre (amortissement) s'élèvent à 167 000 €.



Annexe répartition par chapitre

Budget principal (06700)

Dépenses	
	BP 2026 validé
011. Charges à caractère général	5 145 854,00 €
012. Charges de personnel et frais assimilés	5 087 757,00 €
013. Atténuations de charges	- €
014. Atténuations de produits	15 168 086,00 €
023. Virement à la section d'investissement	354 187,00 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 700 000,00 €
65. autres charges de gestion courante	4 156 808,00 €
66. Charges financières	180 000,00 €
67. Charges exceptionnelles	20 000,00 €
70. Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	- €
73. Produits des cessions d'immobilisations	- €
731. Impositions directes	- €
74. Subventions d'exploitation	- €
75. Autres produits de gestion courante	- €
76. Produits financiers	- €
Total	31 792 682,00 €

Recettes	
	BP 2026 validé
011. Charges à caractère général	- €
012. Charges de personnel et frais assimilés	- €
013. Atténuations de charges	5 000,00 €
014. Atténuations de produits	- €
023. Virement à la section d'investissement	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 000,00 €
65. autres charges de gestion courante	- €
66. Charges financières	- €
67. Charges exceptionnelles	- €
70. Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	1 192 143,00 €
73. Produits des cessions d'immobilisations	8 728 878,00 €
731. Impositions directes	16 329 522,00 €
74. Subventions d'exploitation	5 306 623,00 €
75. Autres produits de gestion courante	80 526,00 €
76. Produits financiers	80 000,00 €
Total	31 792 682,00 €

Dépenses	
	BP 2026 validé
021. Virement de la section d'exploitation	- €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	60 000,00 €
041. Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00 €
10. Dotations, fonds divers et réserves	- €
13. Subventions d'investissement	- €
16. Emprunts et dettes assimilées	840 000,00 €
20. Immobilisations incorporelles	738 000,00 €
204. Subventions d'équipement versées	2 814 150,00 €
21. Immobilisations corporelles	2 543 100,00 €
23. Immobilisations en cours	6 412 500,00 €
27. Autres immobilisations financières	- €
Total	13 587 756,00 €

Recettes	
	BP 2026 validé
021. Virement de la section d'exploitation	354 187,00 €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	1 700 000,00 €
041. Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00 €
10. Dotations, fonds divers et réserves	500 000,00 €
13. Subventions d'investissement	543 513,00 €
16. Emprunts et dettes assimilées	10 103 050,00 €
20. Immobilisations incorporelles	- €
204. Subventions d'équipement versées	- €
21. Immobilisations corporelles	- €
23. Immobilisations en cours	- €
27. Autres immobilisations financières	122 000,00 €
Total	13 587 756,00 €

SPANC (06701)

Dépenses	
	BP 2026 validé
011. Charges à caractère général	72 688,00 €
012. Charges de personnel et frais assimilés	70 000,00 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 312,00 €
65. autres charges de gestion courante	3 000,00 €
67. Charges exceptionnelles	1 000,00 €
70. Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	- €
Total	158 999,00 €

Recettes	
	BP 2026 validé
011. Charges à caractère général	- €
012. Charges de personnel et frais assimilés	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
65. autres charges de gestion courante	- €
67. Charges exceptionnelles	- €
70. Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	158 000,00 €
Total	158 000,00 €

Dépenses	
	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	- €
20. Immobilisations incorporelles	2 800,00 €
21. Immobilisations corporelles	8 512,00 €
Total	11 312,00 €

Recettes	
	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	11 312,00 €
20. Immobilisations incorporelles	- €
21. Immobilisations corporelles	- €
Total	11 312,00 €

Doulain (06703)

Dépenses	
	BP 2026 validé
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 441 263,47 €
Total	1 441 263,47 €

Recettes	
	BP 2026 validé
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 441 263,47 €
Total	1 441 263,47 €

Dépenses	
	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	1 441 263,47 €
Total	1 441 263,47 €

Recettes	
	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	1 441 263,47 €
Total	1 441 263,47 €



Grand Mont (06704)

Dépenses	
Fonctionner	BP 2026 validé
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	252 013,28 €
Total	252 013,28 €

Recettes	
Fonctionner	BP 2026 validé
Résultat d'exploitation reporté	
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	252 013,28 €
Total	252 013,28 €

Dépenses	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	252 013,28 €
Total	252 013,28 €

Recettes	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	252 013,28 €
Total	252 013,28 €

Village artisans (06705)

Dépenses	
Fonctionnement	BP 2026
011. Charges à caractère général	48 500,00 €
023. Virement à la section d'investissement	124 000,00 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 000,00 €
66. Charges financières	30 000,00 €
75. Autres produits de gestion courante	- €
Total	283 500,00 €

Recettes	
Fonctionnement	BP 2026
Résultat d'exploitation reporté	
011. Charges à caractère général	- €
023. Virement à la section d'investissement	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 000,00 €
66. Charges financières	- €
75. Autres produits de gestion courante	268 500,00 €
Total	283 500,00 €

Dépenses	
Investissement	BP 2026
021. Virement de la section d'exploitation	- €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	15 000,00 €
16. Emprunts et dettes assimilées	180 000,00 €
23. Immobilisations en cours	10 000,00 €
Total	205 000,00 €

Recettes	
Investissement	BP 2026
021. Virement de la section d'exploitation	124 000,00 €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	81 000,00 €
16. Emprunts et dettes assimilées	- €
23. Immobilisations en cours	- €
Total	205 000,00 €

Selles-sur-cher (06708)

Dépenses	
Fonctionner	BP 2026 validé
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	201 985,53 €
Total	201 985,53 €

Recettes	
Fonctionner	BP 2026 validé
Résultat d'exploitation reporté	
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	201 985,53 €
Total	201 985,53 €

Dépenses	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	201 985,53 €
Total	201 985,53 €

Recettes	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	201 985,53 €
Total	201 985,53 €

Grille midi (067-09)

Dépenses	
Fonctionnement	BP 2026 validé
011. Charges à caractère général	20 000,00 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	356 300,13 €
Total	376 300,13 €

Recettes	
Fonctionnement	BP 2026 validé
Résultat d'exploitation reporté	
011. Charges à caractère général	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	376 300,13 €
Total	376 300,13 €

Dépenses	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	376 300,13 €
16. Emprunts et dettes assimilées	- €
Total	376 300,13 €

Recettes	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	356 300,13 €
16. Emprunts et dettes assimilées	20 000,00 €
Total	376 300,13 €



Bâtiments relais (067-10)

Dépenses	
	BP 2026 validé
Fonctionnement	
011. Charges à caractère général	306 400,00 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	190 000,00 €
65. autres charges de gestion courante	10 000,00 €
66. Charges financières	95 000,00 €
75. Autres produits de gestion courante	- €
Total	601 400,00 €

Recettes	
	BP 2026 validé
Fonctionnement	
011. Charges à caractère général	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00 €
65. autres charges de gestion courante	- €
66. Charges financières	- €
75. Autres produits de gestion courante	596 400,00 €
Total	601 400,00 €

Dépenses	
	BP 2026 validé
Investissement	
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	5 000,00 €
16. Emprunts et dettes assimilées	447 000,00 €
21. Immobilisations corporelles	800 000,00 €
23. immobilisations en cours	4 205 000,00 €
Total	5 457 000,00 €

Recettes	
	BP 2026 validé
Investissement	
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	190 000,00 €
16. Emprunts et dettes assimilées	5 267 000,00 €
21. Immobilisations corporelles	- €
23. immobilisations en cours	- €
Total	5 457 000,00 €

Locaux commerciaux (067-12)

Dépenses	
	BP 2026
Fonctionnement	
011. Charges à caractère général	36 000,00 €
023. Virement à la section d'investissement	141 400,00 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00 €
65. autres charges de gestion courante	5,00 €
75. Autres produits de gestion courante	- €
Total	227 405,00 €

Recettes	
	BP 2026
Fonctionnement	
011. Charges à caractère général	- €
023. Virement à la section d'investissement	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 400,00 €
65. autres charges de gestion courante	- €
75. Autres produits de gestion courante	213 005,00 €
Total	227 405,00 €

Dépenses	
	BP 2026
Investissement	
021. Virement de la section d'exploitation	- €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	14 400,00 €
16. Emprunts et dettes assimilées	122 000,00 €
21. Immobilisations corporelles	40 000,00 €
23. immobilisations en cours	15 000,00 €
Total	191 400,00 €

Recettes	
	BP 2026
Investissement	
021. Virement de la section d'exploitation	141 400,00 €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	50 000,00 €
16. Emprunts et dettes assimilées	- €
21. Immobilisations corporelles	- €
23. immobilisations en cours	- €
Total	191 400,00 €

Gendarmeries (067-14)

Dépenses	
	BP 2026
Fonctionnement	
011. Charges à caractère général	49 000,00 €
023. Virement à la section d'investissement	47 000,00 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	152 000,00 €
65. autres charges de gestion courante	1 000,00 €
66. Charges financières	11 000,00 €
75. Autres produits de gestion courante	- €
Total	260 000,00 €

Recettes	
	BP 2026
Fonctionnement	
011. Charges à caractère général	- €
023. Virement à la section d'investissement	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 000,00 €
65. autres charges de gestion courante	- €
66. Charges financières	- €
75. Autres produits de gestion courante	195 000,00 €
Total	260 000,00 €

Dépenses	
	BP 2026
Investissement	
021. Virement de la section d'exploitation	- €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	65 000,00 €
16. Emprunts et dettes assimilées	114 000,00 €
23. Immobilisations en cours	20 000,00 €
Total	199 000,00 €

Recettes	
	BP 2026
Investissement	
021. Virement de la section d'exploitation	47 000,00 €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	152 000,00 €
16. Emprunts et dettes assimilées	- €
23. Immobilisations en cours	- €
Total	199 000,00 €



BA Aménagement de zones (067-15)

Dépenses	
Fonctionnement	BP 2026 validé
011. Charges à caractère général	1 480 000,00 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 349 112,65 €
Total	2 829 112,65 €

Recettes	
Fonctionnement	BP 2026 validé
Résultat d'exploitation reporté	- €
011. Charges à caractère général	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 829 112,65 €
Total	2 829 112,65 €

Dépenses	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	2 829 112,65 €
041. Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
18. Compte de liaison : affectation (budgets annexes (régies no	- €
Total	2 829 112,65 €

Recettes	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	- €
041. Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 349 112,65 €
18. Compte de liaison : affectation (budgets annexes (régies no	1 480 000,00 €
Total	2 829 112,65 €

BA St Aignan (067-16)

Dépenses	
Fonctionnement	BP 2026 validé
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,50 €
Total	0,50 €

Recettes	
Fonctionnement	BP 2026 validé
Résultat d'exploitation reporté	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,50 €
Total	0,50 €

Dépenses	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	0,50 €
Total	0,50 €

Recettes	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	0,50 €
Total	0,50 €

BA Noyers (067-17)

Dépenses	
Fonctionnement	BP 2026 validé
042. Opérations d'ordre de transfert entre section	1,00 €
Total	1,00 €

Recettes	
Fonctionnement	BP 2026 validé
Résultat d'exploitation reporté	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	1,00 €
Total	1,00 €

Dépenses	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	1,00 €
Total	1,00 €

Recettes	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	1,00 €
Total	1,00 €

MSP (067-18)

Dépenses	
Fonctionnement	BP 2026 validé
011. Charges à caractère général	127 000,00 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	112 000,00 €
66. Charges financières	10 000,00 €
75. Autres produits de gestion courante	- €
Total	249 000,00 €

Recettes	
Fonctionnement	BP 2026 validé
Résultat d'exploitation reporté	- €
011. Charges à caractère général	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 000,00 €
66. Charges financières	- €
75. Autres produits de gestion courante	194 000,00 €
Total	249 000,00 €

Dépenses	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	55 000,00 €
16. Emprunts et dettes assimilées	70 000,00 €
21. Immobilisations corporelles	60 000,00 €
23. Immobilisations en cours	910 000,00 €
Total	1 095 000,00 €

Recettes	
Investissement	BP 2026 validé
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	112 000,00 €
16. Emprunts et dettes assimilées	983 000,00 €
21. Immobilisations corporelles	- €
23. Immobilisations en cours	- €
Total	1 095 000,00 €



Gemapi (067-20)

Dépenses	
	BP 2026 validé
011. Charges à caractère général	17 800,00 €
014. Atténuations de produits	30 000,00 €
023. Virement à la section d'investissement	52 200,00 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00 €
65. autres charges de gestion courante	710 000,00 €
731. Impositions directes	- €
Total	850 000,00 €

Recettes	
	BP 2026 validé
Résultat d'exploitation reporté	- €
011. Charges à caractère général	- €
014. Atténuations de produits	- €
023. Virement à la section d'investissement	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
65. autres charges de gestion courante	- €
731. Impositions directes	850 000,00 €
Total	850 000,00 €

Dépenses	
	BP 2026 validé
021. Virement de la section d'exploitation	- €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	- €
23. immobilisations en cours	92 200,00 €
Total	92 200,00 €

Recettes	
	BP 2026 validé
021. Virement de la section d'exploitation	52 200,00 €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	40 000,00 €
23. immobilisations en cours	- €
Total	92 200,00 €

Eau potable (06721)

Dépenses	
	BP 2026 validé
002. Résultat d'exploitation reporté	- €
011. Charges à caractère général	2 001 504,00 €
012. Charges de personnel et frais assimilés	1 116 869,95 €
013. Atténuations de charges	- €
014. Atténuations de produits	227 583,00 €
022. Dépenses imprévues	- €
023. Virement à la section d'investissement	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 343 738,88 €
043. Opération ordre intérieur de la section	- €
65. autres charges de gestion courante	3 960,00 €
66. Charges financières	174 627,08 €
67. Charges exceptionnelles	- €
68. Dotations aux amortissements et aux provisions	- €
70. Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	- €
73. Produits des cessions d'immobilisations	- €
731. Impositions directes	- €
74. Subventions d'exploitation	- €
75. Autres produits de gestion courante	- €
76. Produits financiers	- €
77. Produits exceptionnels	- €
78. Reprises sur amortissements et provisions	- €
Total	4 868 282,91 €

Recettes	
	BP 2026 validé
Résultat d'exploitation reporté	- €
002. Résultat d'exploitation reporté	- €
011. Charges à caractère général	- €
012. Charges de personnel et frais assimilés	- €
013. Atténuations de charges	- €
014. Atténuations de produits	- €
022. Dépenses imprévues	- €
023. Virement à la section d'investissement	- €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	283 630,00 €
043. Opération ordre intérieur de la section	- €
65. autres charges de gestion courante	- €
66. Charges financières	- €
67. Charges exceptionnelles	- €
68. Dotations aux amortissements et aux provisions	- €
70. Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	4 545 262,47 €
73. Produits des cessions d'immobilisations	- €
731. Impositions directes	- €
74. Subventions d'exploitation	- €
75. Autres produits de gestion courante	39 390,44 €
76. Produits financiers	- €
77. Produits exceptionnels	- €
78. Reprises sur amortissements et provisions	- €
Total	4 868 282,91 €

Dépenses	
	BP 2026 validé
001. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €
020. Dépenses imprévues	- €
021. Virement de la section d'exploitation	- €
024. Produits des cessions d'immobilisations	- €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	283 630,00 €
041. opérations patrimoniales	- €
10. Dotations, fonds divers et réserves	- €
13. Subventions d'investissement	- €
16. Emprunts et dettes assimilées	404 483,30 €
18. Compte de liaison : affectation (budgets annexes (régies no	- €
20. Immobilisations incorporelles	- €
204. Subventions d'équipement versées	- €
21. Immobilisations corporelles	1 658 164,00 €
22. Immobilisations reçues en affectation ou en concession	- €
23. immobilisations en cours	6 632 656,00 €
26. Participations et créances rattachées à des participations	- €
27. Autres immobilisations financières	- €
45. Opérations pour compte de tiers	- €
Total	8 978 933,30 €

Recettes	
	BP 2026 validé
001. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €
020. Dépenses imprévues	- €
021. Virement de la section d'exploitation	- €
024. Produits des cessions d'immobilisations	- €
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	1 343 738,88 €
041. opérations patrimoniales	- €
10. Dotations, fonds divers et réserves	463 496,09 €
13. Subventions d'investissement	1 370 157,13 €
16. Emprunts et dettes assimilées	5 801 540,60 €
18. Compte de liaison : affectation (budgets annexes (régies no	- €
20. Immobilisations incorporelles	- €
204. Subventions d'équipement versées	- €
21. Immobilisations corporelles	- €
22. Immobilisations reçues en affectation ou en concession	- €
23. immobilisations en cours	- €
26. Participations et créances rattachées à des participations	- €
27. Autres immobilisations financières	- €
45. Opérations pour compte de tiers	- €
Total	8 978 933,30 €

Assainissement collectif (06722)

Dépenses		Recettes	
BP 2026 validé		BP 2026 validé	
Fonctionnement	002. Résultat d'exploitation reporté	002. Résultat d'exploitation reporté	- €
	011. Charges à caractère général	011. Charges à caractère général	- €
	012. Charges de personnel et frais assimilés	012. Charges de personnel et frais assimilés	- €
	013. Atténuations de charges	013. Atténuations de charges	- €
	014. Atténuations de produits	014. Atténuations de produits	- €
	022. Dépenses imprévues	022. Dépenses imprévues	- €
	023. Virement à la section d'investissement	023. Virement à la section d'investissement	- €
	042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	855 969,43 €
	043. Opération ordre intérieur de la section	043. Opération ordre intérieur de la section	- €
	65. autres charges de gestion courante	65. autres charges de gestion courante	- €
	66. Charges financières	66. Charges financières	- €
	67. Charges exceptionnelles	67. Charges exceptionnelles	- €
	68. Dotations aux amortissements et aux provisions	68. Dotations aux amortissements et aux provisions	- €
	70. Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	70. Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	4 729 974,10 €
	73. Produits des cessions d'immobilisations	73. Produits des cessions d'immobilisations	- €
	731. Impositions directes	731. Impositions directes	- €
	74. Subventions d'exploitation	74. Subventions d'exploitation	- €
	75. Autres produits de gestion courante	75. Autres produits de gestion courante	467 294,69 €
	76. Produits financiers	76. Produits financiers	- €
	77. Produits exceptionnels	77. Produits exceptionnels	- €
	78. Reprises sur amortissements et provisions	78. Reprises sur amortissements et provisions	- €
Total		Total	
5 053 238,22 €		6 053 238,22 €	

Dépenses		Recettes	
BP 2026 validé		BP 2026 validé	
Investissement	001. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	001. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €
	020. Dépenses imprévues	020. Dépenses imprévues	- €
	021. Virement de la section d'exploitation	021. Virement de la section d'exploitation	219 306,82 €
	024.	024. Produits des cessions d'immobilisations	- €
	040. Opérations d'ordre de transfert entre section	040. Opérations d'ordre de transfert entre section	2 492 647,13 €
	041. Opérations d'ordre de transfert entre sections	041. Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
	10. Dotations, fonds divers et réserves	10. Dotations, fonds divers et réserves	294 789,81 €
	13. Subventions d'investissement	13. Subventions d'investissement	829 096,77 €
	16. Emprunts et dettes assimilées	16. Emprunts et dettes assimilées	6 473 676,51 €
	18. Compte de liaison : affectation (budgets annexes (régies no	18. Compte de liaison : affectation (budgets annexes (régies no	- €
	20. Immobilisations incorporelles	20. Immobilisations incorporelles	- €
	204. Subventions d'équipement versées	204. Subventions d'équipement versées	- €
	21. Immobilisations corporelles	21. Immobilisations corporelles	- €
	22. Immobilisations reçues en affectation ou en concession	22. Immobilisations reçues en affectation ou en concession	- €
	23. Immobilisations en cours	23. Immobilisations en cours	- €
	26. Participations et créances rattachées à des participations	26. Participations et créances rattachées à des participations	- €
	27. Autres immobilisations financières	27. Autres immobilisations financières	- €
	45. Opérations pour compte de tiers	45. Opérations pour compte de tiers	- €
Total		Total	
10 309 517,04 €		10 309 517,04 €	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 9 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes VAL DE CHER-CONTROIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Contres, commune déléguée du Controis-en-Sologne, sous la Présidence de Monsieur PAOLETTI Jacques, le Président.

Etaient présents : Les délégués des communes de :

ANGE	----	NOYERS/CHER	SARTORI Philippe BOUHIER Sylvie -----
CHATEAUVIEUX	SAUX Christian	OISLY	DANIAU Florence
CHATILLON/CHER	POMA Alain -----	PONTLEVOY	OLIVIER Christine
CHEMERY	THEVENET Anne-Marie	POUILLE	ALBERT Laurent (<i>suppléant</i>)
CHISSAY-EN-TOURAINE	-----	ROUGEOU	JOULAN Bénédite
CHOUSSY	GOSSEAU Thierry	SAINT-AIGNAN	CARNAT Éric TROTIGNON Xavier GOMES Zita
LE CONTROIS-EN-SOLOGNE	MICHOT Karine	SAINT-GEORGES/CHER	PAOLETTI Jacques VAILLANT Dominique ROBIN Jacqueline
	DELORD Martine		
	LEGOUY Quentin		
	CORNEVIN Bernard	SAINT-JULIEN-DE-CHEDON	LEPLARD Michel
	-----	SAINT-ROMAIN/CHER	TROTIGNON Michel
	-----	SASSAY	CHARLES-GUIMPIED Jean-Pierre
COUDES	RABUSSEAU Jean	SEIGY	PLAT Françoise
COUFFY	EPIAIS Jean-Pierre	SELLES-SUR-CHER	COCHETON Stella GAUTHIER Michèle CLERC Guillaume ----- DOUSSAUD Guy
FAVEROLLES/CHER	RACAULT Olivier		
FRESNES	TORSET Philippe		
GY-EN-SOLOGNE	BAILLEUL Franck		
LASSAY/CROISNE	GAUTRY François		
MAREUIL/CHER	GOINEAU Annick		
MEHERS	LIONS Gilles	SOINGS/EN-SOLOGNE	BIETTE Bernard DELALANDE Anne-Marie CHARLUTEAU Daniel
MEUSNES	GIBALT Patrick		
MONTHOU-SUR/CHER	MARINIER Jean-François		
MONTRICHARD-VAL-DE-CHER	HÉNAULT Damien	THESEE	
	THELLIER Claude	VALLIERES-LES-GRANDES	-----

Etaient absents excusé(e)s :

Les délégué(e)s des Communes de : **ANGE** : M. BOISGARD Daniel – **CHATILLON/CHER** : Mme LHUILIER Laure – **CHISSAY-EN-TOURAINE** : M. PLASSAIS Philippe – **LE CONTROIS-EN-SOLOGNE** : M. BRAULT Jean-Luc – Mme POULLAIN Anne-Laure – M. MARTELLIERE Éric – M. BARON Hervé – **MONTRICHARD-VAL-DE-CHER** : Mme ESNARD Dominique – Mme MOREAU Isabelle – **NOYERS/CHER** : M. ROSET Jean-Jacques – **POUILLE** : M. GOUTX Alain – **SELLES-SUR-CHER** : M. SOMMIER Vincent – **VALLIERES-LES-GRANDES** : M. LACROIX Eric –

Est arrivé en cours de séance : M. HÉNAULT Damien (18 h 29) à partir de la délibération n°5

Absent(e)s ayant donné procuration : M. PLASSAIS Philippe à M. CHARLUTEAU Daniel – M. HÉNAULT Damien à Mme DELORD Martine – M. SOMMIER Vincent à Mme COCHETON Stella – M. LACROIX Eric à M. PAOLETTI Jacques

Monsieur GIBALT Patrick est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance ce qu'il accepte.

N°9F26-23

OBJET : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC SOUS FORME D'AFFERMAGE POUR L'EXPLOITATION DU CENTRE AQUATIQUE L'ÎLOBULLE A LE-CONTROIS-EN-SOLOGNE ET DU CENTRE AQUATIQUE VAL DE LOISIRS A FAVEROLLES-SUR-CHER.

La Communauté de Communes Val-de-Cher-Controis (« CCVCC ») est compétente, pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, c'est-à-dire des équipements sportifs, couverts et exclusivement réservés à la pratique sportive, dont le rayonnement se développe sur une partie ou sur l'ensemble du territoire et répondant aux besoins des clubs sportifs et des scolaires.

Elle a confié à la société EQUALIA, dans le cadre d'un précédent contrat de délégation de service public (« DSP »), l'exploitation de deux centres aquatiques relevant de l'intérêt communautaire :

- Le centre aquatique L'ÎloBulle, situé sur la commune de Contres, Le-Controis-en-Sologne au 14, rue de la Libération,
- Le centre aquatique Val de Loisirs, situé sur la commune de Faverolles-sur-Cher au 13 Rue de la Plage.

Ce contrat est entré en vigueur le 1er janvier 2021. Il prendra fin le 31 mars 2026.

À l'approche de la date de fin du contrat, la Communauté de communes a retenu, par délibération n° 28A25-17 en date du 28 avril 2025, le principe du recours à un contrat de délégation de service public sous forme d'affermage (concession de services) ayant pour objet l'exploitation des deux centres aquatiques susvisés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L. 1411-1 à L. 1411-18 et R. 1411-1 à R. 1411-12 relatifs à la délégation de service public ;

Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L. 1121-3, L.3100-1 et suivants et R. 3100-1 du Code de la commande publique, sur les concessions de service public et le contrôle des délégataires de service public.

Vu la délibération n° 28A25-17 du 28 avril 2025 approuvant le principe du recours à un contrat de délégation de service public sous forme d'affermage pour l'exploitation des centres aquatiques L'ÎloBulle et Val de Loisirs ;

Vu les rapports de la commission de délégation des services publics (CDSP) instituée en application de l'article 1411-5 du code général des collectivités territoriales, en date du 20 octobre 2025, dressant la liste des candidats admis à présenter une offre et relatif aux offres initiales des soumissionnaires ;

Vu le rapport de l'exécutif explicitant les motifs du choix du délégataire et l'économie générale du contrat ;

Vu le projet de contrat et ses annexes ;

Vu la note explicative de synthèse ;

Considérant que la procédure de mise en concurrence a été menée conformément aux dispositions légales, avec :

- Une publication de l'avis de concession au BOAMP, JOUE, dans le magazine 'centres aquatiques' et sur le profil acheteur ;
- La réception de quatre offres (PRESTALIS, VERT MARINE, ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR, EQUALIA) ;
- Une analyse des offres selon les critères préalablement définis (Qualité du service rendu aux usagers, Intérêt de l'offre sur le plan financier, Moyens affectés à l'entretien et la maintenance des ouvrages, Qualité et niveau des engagements juridiques) ;
- L'analyse des offres par la Commission concession « centres aquatiques », qui a adopté un avis invitant Monsieur le Président à engager les négociations avec lesdits candidats.
- Que les quatre candidats aient été auditionnés et qu'à l'issue des négociations, la Société PRESTALIS a été retenue ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

• Informe

- Du résultat de la procédure de mise en concurrence, ayant abouti à la réception de quatre offres (PRESTALIS, VERT MARINE, ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR, EQUALIA),
- Des motifs du choix de la PRESTALIS comme délégataire, retenue pour son offre répondant aux critères,
- Des caractéristiques essentielles du contrat, notamment :

La durée : Le Contrat est conclu pour une durée de soixante (60) mois (5 ans) à compter de sa date de mise à disposition des équipements,

Les obligations du délégataire :

- D'obtenir des autorités compétentes l'ensemble des autorisations, homologations, déclarations nécessaires à la pratique et à l'organisation des activités et des manifestations devant être organisées au sein des Centres Aquatiques ;
- D'assurer l'exploitation du service, la formation du personnel, la gestion administrative, technique, commerciale et financière des Équipements ;
- D'assurer le fonctionnement, l'entretien, le nettoyage, la maintenance, le contrôle et le renouvellement des biens mobiliers et immobiliers ;
- D'assurer la promotion et la communication nécessaires au développement des Équipements ;
- D'accueillir et d'informer les usagers, de garantir leur sécurité et d'assurer leur surveillance ;
- D'organiser et coordonner les activités, animations intérieures et extérieures et événements éducatifs, pédagogiques, sportifs, ludiques et de loisirs, en dépassant le cadre du service traditionnellement offert aux usagers selon une approche innovatrice et prospective ;

- Le Déléataire assure la gestion, la surveillance, l'entretien, la maintenance et le renouvellement des voiries, des cheminements, des espaces verts, des plantations d'agréments tels que définis dans le périmètre de la délégation.
- Le Déléataire est tenu d'affecter à l'exécution du service du personnel qualifié et approprié ainsi qu'un organigramme calibré selon les besoins du service, conformément à la réglementation en vigueur.

Les Modalités de contrôle : audits, l'exécution technique et financière du Contrat par le Déléataire ainsi que sur la qualité du service rendu aux usagers. (Article L. 1411-3 du CGCT).

- Approuve le choix de la Société PRESTALIS comme délégataire pour l'exploitation des centres aquatiques L'ÎleBulle et Val de Loisirs et le contrat de délégation de service public et ses annexes, joints à la présente délibération.
- Autorise Monsieur le Président à :
 - Procéder à une mise au point du contrat d'ici la date de la délibération sous réserve que celle-ci ne conduise pas à une modification du contrat au détriment de la collectivité ;
 - Signer le contrat de DSP avec la Société PRESTALIS, sise 5 bis place des Gâtes, 35410 CHATEAUGIRON en tant que délégataire de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique l'ÎleBulle, sis 14 rue de la Libération à Le-Controis-en-Sologne et le centre aquatique Val de Loisirs, sis 13 Route de la Plage à Faverolles-sur-Cher ;
 - Prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre du contrat (publication, transmission aux instances de contrôle)
 - Effectuer toutes diligences pour rendre le contrat exécutoire et pour son exécution.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication de la réception par le représentant de l'Etat.

Copie conforme au registre
Le Controis-en-Sologne, le 11 février 2026

Pour le Président ou empêché et par délégation
La Vice-présidente chargée des finances
Stella COCHETON



Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception à la Préfecture

Accusé de réception en préfecture
041-200072084-20260209-9F26-23-DE
Date de télétransmission : 11/02/2026
Date de réception préfecture : 11/02/2026

Et de la publication/notification le 11/2/2026 .